



Retenue de salaire d'un contrat a un autre

Par rouille, le 20/04/2011 à 11:48

Bonjour

Ma situation:

Depuis le 1 octobre 2009 j'étais en contrat apprentissage dans mon entreprise. On a décider ,moi et mon employeur, de rompre ce contrat au mois de février et on a donc prévenu le centre de formation que je ne me rendrai plus en cour. Mon problème est que sur la fiche de paye de contrat à temps partiel CDD qui a commencer premier avril on ma fait une retenue de salaire pour les jour de cfa non fait sur l'autre contrat.

Je voudrai savoirs si cela est légale?

Mon gros problème est que avec mais petit salaire j'ai très limite pour finir le mois mais se mois si je ne sais pas comment je vais pouvoirs manger

merci

Par P.M., le 20/04/2011 à 12:11

Bonjour,

Il faudrait être plus explicite et indiquer ce qui s'est passé après le contrat d'apprentissage chez le même employeur lequel vous aurait fait une retenue concernant le contrat précédent et à quoi correspond exactement la dite retenue et sur quelle période...

Par rouille, le 20/04/2011 à 12:36

Les deux contrat sont chez le même employeur. Sur ma fiche de paye il es indiquer indemnité apprentie alors que je ne suis plus en contrat apprentissage.

merci

Par P.M., le 20/04/2011 à 13:27

On n'en sait pas beaucoup plus, donc impossible de répondre, il faudrait demander des explications à l'employeur...